

# Rapport annuel d'activité 2025-2026

## Réseau accès PME



**10 juin 2026**

## **Table des matières**

---

<b>Mise en contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>Ressources humaines</b> .....	<b>1</b>
<b>Bilan financier</b> .....	<b>1</b>
<b>Bilan du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR)</b> .....	<b>2</b>
Assurer un suivi plus soutenu auprès des entreprises .....	2
Faire la promotion des services en développement économique.....	3
Accompagnement des entreprises.....	3
Développer des opportunités d'affaires pour les entreprises .....	4
<b>Comité aviseur actuel</b> .....	<b>4</b>

### **Annexe A – PIAR 2025-2026 avec résultats**

## Mise en contexte

En 2020, le gouvernement du Québec a lancé le réseau Accès entreprise Québec (AEQ). Cette initiative a permis de renforcer les services d'accompagnement et de financement offerts par les municipalités régionales de comté (MRC) aux entreprises de toutes les régions du Québec pour accélérer le développement économique régional.

Porté par la même vision, AEQ est devenu, en 2025, le Réseau accès PME. Cette nouvelle identité vise à désigner les MRC et, le cas échéant, leurs organismes délégataires comme la porte d'entrée pour tous les entrepreneurs du Québec, peu importe la taille de leur entreprise, leur secteur d'activité et leur stade de croissance. Les membres du Réseau accès PME leur procurent ainsi de l'accompagnement, du référencement et du financement.

La MRC du Rocher-Percé a signé la convention d'aide financière relativement au déploiement du réseau Accès entreprise Québec en mars 2021. Par la suite, le 15 septembre 2021, la MRC a adopté le premier plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR). Une version révisée annuellement est soumise au conseil de la MRC pour adoption.

## Ressources humaines

La MRC du Rocher-Percé compte à ce jour 3 ressources AEQ, soit une conseillère en développement socioéconomique et des affaires touristiques, une conseillère en développement socioéconomique et innovation ainsi qu'une agente technique et de liaison.

## Bilan financier

Vous trouverez ci-dessous le bilan financier pour l'année financière s'échelonnant du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026.

<b>BILAN FINANCIER RÉSEAU ACCÈS PME 2025-2026</b>	
<i>Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026</i>	
Salaires et charges sociales	141 705.00 \$
Frais administratifs	2 995.63 \$
<b>Total</b>	<b>144 700.63 \$</b>

## **Bilan du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR)**

Quatre grands enjeux ont été identifiés dans le dernier plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) de la MRC du Rocher-Percé :

- Assurer un suivi plus soutenu auprès des entreprises;
- Faire la promotion des services en développement économique;
- Accompagnement des entreprises en démarrage et en croissance;
- Développement d'opportunités d'affaires pour les entreprises de nos secteurs de forces ainsi que ceux sous-exploités.

### **Assurer un suivi plus soutenu auprès des entreprises**

Ayant à cœur le succès des entreprises de son territoire, la MRC a mis en place une démarche de suivi visant à prévenir et à atténuer les difficultés pouvant nuire à leur développement. L'objectif est d'intervenir en amont afin de sensibiliser les entrepreneurs à une saine gestion, tant sur le plan financier qu'organisationnel, tout en les orientant vers les ressources appropriées selon leurs besoins.

La MRC souhaite ainsi se positionner comme un partenaire de référence en offrant un accompagnement continu tout au long des activités de l'entreprise, plutôt que d'intervenir uniquement lorsque celle-ci est déjà en situation de difficulté. Dans cette optique, la MRC s'est fixée comme objectif d'obtenir les états financiers à jour d'au moins 50 % des entreprises détenant un prêt auprès de l'organisation afin d'en effectuer l'analyse et de déceler rapidement les signes de difficultés financières ou opérationnelles. Cet objectif a été atteint à 104 % grâce aux actions de suivi réalisées auprès des entreprises du territoire.

De plus, le partenariat établi avec la SADC du Rocher-Percé s'est avéré très bénéfique pour les entreprises de la région. Cette collaboration a notamment permis de référer plusieurs entrepreneurs vers différentes formations et activités d'accompagnement adaptées à leurs besoins, telles que l'ABC financière, l'ABC des pêches ainsi que la cohorte en gestion des ressources humaines. Il y a quatre entreprises sur une objectif de cinq qui ont également bénéficié d'un accompagnement personnalisé visant à développer leur compréhension et leur capacité à analyser leurs états financiers afin de maintenir une saine gestion financière et de favoriser leur pérennité.

## **Faire la promotion des services en développement économique**

Cet enjeu visait à inciter les entreprises du territoire à utiliser la MRC comme porte d'entrée pour leurs projets de démarrage, de croissance et de développement. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions ont été réalisées, notamment la diffusion de publications promotionnelles mettant en valeur les services offerts par le département de développement économique, la rencontre de plus de dix entreprises du territoire afin de présenter l'accompagnement disponible, ainsi que la création de matériel promotionnel. En ce qui concerne le démarrage d'entreprise, le personnel a tenu de nombreuses rencontres individuelles, principalement dans les locaux de la MRC, afin d'informer, de guider et d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches. Il a été observé que plusieurs promoteurs ont d'abord contacté la MRC comme première ressource, démontrant ainsi que l'objectif de positionner la MRC comme porte d'entrée en développement économique est atteint.

Par ailleurs, les entreprises souhaitant réaliser des projets de croissance ont également pris contact avec nos conseillers afin d'obtenir un accompagnement adapté à leurs besoins. Les efforts de promotion et de sensibilisation déployés au cours de l'année ont contribué à une augmentation du nombre de dossiers présentés ainsi que du nombre d'accompagnements réalisés au 31 mars 2026. De plus, le nombre de dossiers déposés par des entreprises qui n'étaient pas déjà connues de la MRC a doublé comparativement à l'année 2025, ce qui démontre une meilleure visibilité de nos services et une portée accrue auprès du milieu entrepreneurial.

Considérant l'atteinte des actions prévues et les résultats observés sur le terrain, la cible a été atteinte.

## **Accompagnement des entreprises**

Dans le cadre de l'année financière 2025-2026, la MRC s'était fixée comme objectif d'accroître les investissements réalisés sur son territoire en favorisant davantage l'utilisation des fonds locaux d'investissement (FLI) et des fonds locaux de solidarité (FLS). Plus précisément, elle souhaitait faire passer le nombre annuel de prêts accordés d'un à trois, tout en augmentant le nombre de subventions octroyées aux entreprises afin de soutenir leurs projets de croissance et d'expansion. Pour atteindre cet objectif, trois entreprises ont été accompagnées dans leurs démarches de financement par l'entremise des fonds FLI/FLS. De ce nombre, un prêt a été déboursé en 2025, un second en 2026, tandis qu'un troisième projet est toujours en cours d'analyse. La MRC s'était également donnée comme cible d'accorder des subventions à plus de dix entreprises du territoire dans le cadre de projets visant la croissance, l'amélioration des opérations ou l'expansion de leurs activités. Cet objectif a été largement dépassé puisque l'accompagnement offert a permis d'atteindre un résultat représentant 160 % de la cible initialement fixée.

Par cette action, la MRC souhaitait contribuer concrètement au développement économique du territoire en facilitant l'accès au financement et en soutenant les entreprises à différentes étapes de leur croissance. Les résultats obtenus démontrent l'intérêt des entreprises pour les programmes de financement disponibles ainsi que la pertinence de l'accompagnement offert par le service de développement économique.

## Développer des opportunités d'affaires pour les entreprises

Pour l'année 2025-2026, la MRC s'est donnée comme objectif de soutenir activement le développement de ses entreprises et de contribuer au maintien de son tissu entrepreneurial, tout en favorisant l'émergence d'une relève dynamique sur l'ensemble du territoire. Afin d'assurer la vitalité économique de la région, la MRC souhaite créer des opportunités de développement pour les entreprises de tous les secteurs d'activité, les informer sur les programmes disponibles et les accompagner dans leurs démarches afin de maximiser les ressources financières et techniques mises à leur disposition.

Dans cette optique, les ressources de la MRC ont poursuivi leur mission d'accompagnement auprès des entrepreneurs en les orientant vers les programmes complémentaires les mieux adaptés à leurs besoins, qu'il s'agisse de projets de croissance, de diversification, d'innovation, de transfert ou de relève d'entreprise. L'objectif fixé était d'accompagner au moins cinq entreprises dans le dépôt de demandes à des programmes complémentaires à ceux de la MRC et de participer à l'accompagnement de dix entrepreneurs de la relève.

C'est avec fierté que la MRC a dépassé les cibles établies. Au cours de l'année, neuf entreprises ont bénéficié d'un accompagnement dans le dépôt de demandes à des programmes complémentaires, leur permettant d'accéder à des ressources additionnelles favorisant la réalisation de leurs projets de développement. Par ailleurs, onze entrepreneurs de la relève ont été accompagnés dans leurs démarches de démarrage, de transfert ou de reprise d'entreprise, contribuant ainsi à assurer la pérennité des entreprises existantes et à maintenir le dynamisme économique du territoire.

## Comité adviseur actuel

- Monsieur Samuel Parisé, préfet de la MRC;
- Monsieur Gilles Daraïche, maire de la Ville de Chandler;
- Monsieur Joël Berthelot, représentant entrepreneur;
- Madame Nadia Minassian, représentante entrepreneure;
- Madame Marise Lelièvre, directrice générale de la SADC du Rocher-Percé;
- Monsieur Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé;
- Madame Catherine Blouin, députée de Bonaventure.

### **Puis, les représentants suivants s'ajoutent à titre d'observateurs :**

- Directrice générale de la MRC;
- Conseillère aux entreprises de la MRC;
- Conseillère en développement socioéconomique et des affaires touristiques de la MRC;
- Agente technique et liaison de la MRC;
- Tout autre employé de la MRC, si nécessaire.

## **Annexe A**

### **PIAR 2025-2026 avec résultats**

## PIAR 2025-2026

ENJEUX À TRAVAILLER PAR LA MRC	OBJECTIFS (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	AXES D'INTERVENTION (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	OBJECTIFS À ATTEINDRE	ACTIONS MISES EN PLACE	ÉCHÉANCES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉSULTATS
Assurer un suivi plus soutenu auprès des entreprises	1,2 & 4	1,2,3,4,5,6 & 7	Effectuer un suivi annuel auprès d'entreprises accompagnées par la MRC	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Demande et analyse des états financiers annuels</li> <li>2. Effectuer des rencontres individuelles</li> </ol>	31 mars 2026	Réception et analyse de 50 % des états financiers des entreprises ayant un prêt.  5 accompagnements	52% (104%)  4 (80%)
Faire la promotion des services en développement économique			Inciter et habituer les entreprises du territoire à utiliser la MRC comme porte d'entrée pour tout projet de démarrage et de croissance	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une publication promotionnelle sur Facebook / LinkedIn</li> <li>2. Rencontrer les entreprises sur le territoire</li> <li>3. Création de matériel promotionnel (carte d'affaires, feuillet promotionnel, etc.)</li> </ol>	31 mars 2026	Une publication promotionnelle  Visite de 10 entreprises  Disponibilité du matériel promotionnel	1 (100%)  10 (100%)  Oui (100%)
Accompagnement des entreprises			Faire croître les investissements de la MRC dans des projets d'expansion / croissance	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmenter le nombre de prêt</li> <li>2. Augmenter le nombre de subvention</li> </ol>	31 mars 2026	3 dossiers de prêts  10 entreprises subventionnées	3 (100%)  16 (160%)
Développer des opportunités d'affaires pour les entreprises			Créer des opportunités de développement pour les entreprises	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Informer et accompagner les entrepreneurs des programmes existants</li> </ol>	31 mars 2026	Accompagner 5 entreprises pour le dépôt d'un projet dans un programme complémentaire à ceux de la MRC	9 (180%)
	Maintien du tissu entrepreneurial de la MRC	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Encourager et accompagner la relève d'entreprises afin de maintenir la vitalité de notre territoire</li> </ol>	Participation à 10 projets de relève	11 (110%)			